



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Remplace la date : 13 Fév 2023

Date de révision : 13 Fév 2023

Version : 1.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE/DE L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom de l'étiquette du produit Antirouille (Rust Remover)
Autres moyens d'identification
UPC Code(s) Sans objet
Code du produit 2657-3550
Synonymes Esteam Rust Remover, Esteam Rust Eraser

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Dissolvant de taches de rouille à base d'eau.
Utilisations déconseillées Suivez les instructions de l'étiquette. Non recommandé pour toute utilisation, sauf l'utilisation prévue.

Coordonnées du fournisseur

Adresse du fournisseur
Systèmes de nettoyage Esteam
1-3680, promenade Odyssey
Mississauga (Ont.) L5M 0Y9
Canada

Adresse du fabricant
AramSCO Inc.
4282 Sud 590 Ouest
Salt Lake City, UT 84123
États-Unis

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-800-767-6933
Numéro de téléphone d'urgence de l'entreprise États-Unis : 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)
International : 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 heures sur 24, 7 jours sur 7)
Téléphone d'urgence Antipoison 1-800-222-1222 (24 heures)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par la norme 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Par voie cutanée	Catégorie 4
Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/ irritation des yeux	Catégorie 2

Éléments de l'étiquette du SGH, y compris les mises en garde

Vue d'ensemble des situations d'

Avertissement

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion
Nocif au contact de la peau
Provoque une irritation de la peau
Provoque une irritation oculaire grave

**Apparence** blanc d'eau**État physique** liquide**Odeur** acide**Mises en garde - Prévention**

Lavez soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après la manipulation

Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/protection des yeux/protection du visage

Conseils de mise en garde - Réponse

Traitement particulier (voir la section 4 sur la FDS)

EN CAS D'EXPOSITION OU DE SOUCI : Obtenez un avis ou une attention médicale.

SI SUR LA PEAU: Laver avec beaucoup de savon et d'eau.

Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si vous ne vous sentez pas bien.

En cas d'irritation de la peau : Obtenez un avis ou une attention médicale.

Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.

EN CAS D'INHALATION : Retirer la victime à l'air frais et se reposer dans une position confortable pour respirer.

SI AVALÉ: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Rincer la bouche.

Mises en garde - Entreposage

Tenir hors de la portée des enfants

Mises en garde - Élimination

Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée

Dangers non classés ailleurs (HNOC)**Autres renseignements**

- Peut causer une irritation respiratoire

Dangers généraux

Tenir hors de la portée des enfants

Veuillez consulter la section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'information

0,78 % du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité est inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	CAS-Non	Poids %	Secret commercial
Fluorure d'hydrogène d'ammonium	1341-49-7	1-5	*
Acide sulfamique	5329-14-6	1-5	*
2-(2-méthoxypropoxy)propane	34590-94-8	1-5	*
Alcool éthoxylate	68439-46-3	1-5	*
Fluorure d'hydrogène (<i>non ajouté intentionnellement</i>)	7664-39-3	0.1-1	**

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme secret commercial

**Non ajouté intentionnellement. Contaminer les sous-produits du processus chimique.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour différentes voies d'exposition**Conseils généraux**

Des soins médicaux immédiats sont nécessaires. L'effet du fluorure d'hydrogène (HF), c'est-à-dire l'apparition de la douleur, en particulier dans les solutions diluées, peut ne pas être ressenti jusqu'à 24 heures. Il est important que les travailleurs aient un accès immédiat à l'antidote (gluconate de calcium) sur et hors du lieu de travail afin de l'appliquer dès que possible.

Contact visuel	Gardez les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Des soins médicaux immédiats sont nécessaires. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Ne frottez pas la zone touchée. Rincer les yeux avec une solution de gluconate de calcium à 1% pendant 10 minutes. En cas de difficulté à ouvrir les couvercles, administrer un lavage oculaire analgésique. N'utilisez pas de gouttes grasses, de pommade ou de traitements contre les brûlures cutanées HF. Consultez immédiatement un ophtalmologiste ou un ophtalmologiste et un médecin dans tous les cas. Allez immédiatement à l'hôpital.
Contact avec la peau	Des soins médicaux immédiats sont nécessaires. Lavez immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau tout en enlevant tous les vêtements et chaussures contaminés. Appliquez immédiatement du gel de gluconate de calcium 2,5 % et massez dans la zone touchée à l'aide de gants en caoutchouc; continuez à masser tout en appliquant du gel à plusieurs reprises jusqu'à 15 minutes après la soulagement de la douleur. Alternativement, plongez la zone brûlée dans une solution de 0,2% d'hyamine aqueuse glacée 1622 ou de chlorure de zéphiran aqueux glacé à 0,13%. Si les doigts et les ongles sont touchés, même s'il n'y a pas de douleur, trempez-les dans un bain de gluconate de calcium à 5 % pendant 15 à 20 minutes. Consultez immédiatement un médecin dans tous les cas de contact avec la peau, aussi mineur soit-il.
Toxique - Inhalation	Retirer à l'air frais. Appelez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si vous ne respirez pas, donnez la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Retirez le sujet de la zone contaminée dès que possible. Transportez le sujet couché, la tête plus haute que le corps, vers un endroit calme, non contaminé et bien ventilé. Administrer de l'oxygène (gluconate de calcium à 2,5 % s'il est disponible, peut être nébulisé par l'oxygène avec du personnel qualifié) ou de la réanimation cardiorespiratoire si nécessaire et dès que possible. Si le patient est inconscient, donnez une respiration artificielle. Remarque : La réanimation bouche à bouche n'est pas recommandée. Gardez au chaud (couverture). Consulter un médecin dans tous les cas. Emmenez-vous à l'hôpital.
Ingestion	Ne pas induire de vomissements. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. Buvez beaucoup d'eau. Des soins médicaux immédiats sont nécessaires. Retirer de l'exposition, allongez-vous. Nettoyez la bouche avec de l'eau et buvez ensuite beaucoup d'eau. Appelez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Lorsqu'il est dirigé par le médecin, donner oralement soit 1% solution aqueuse de gluconate de calcium, lait ou calcium/magnésium contenant de l'anti-acide. De telles solutions peuvent être bénéfiques, mais peuvent également être problématiques si elles provoquent des vomissements.
Protection des secouristes	Utilisez de l'équipement de protection individuelle au besoin. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. La réanimation bouche à bouche n'est pas recommandée.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés

Principaux symptômes Tout autre symptôme et effet important est décrit à la section 11 : Renseignements toxicologiques.

Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaires, si nécessaire

Notes à l'intention du médecin Le produit est un matériau corrosif. L'utilisation du lavage gastrique ou de l'émèse est contre-indiquée. La perforation possible de l'estomac ou de l'oesophage devrait être étudiée. Ne donnez pas d'antidotes chimiques. L'asphyxie de l'oedème glottal peut se produire. Une diminution marquée de la pression artérielle peut se produire avec des râles humides, des expectorations mousseuses et une pression élevée du pouls. Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent extincteur approprié

Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et à l'environnement.

Support d'extinction inapproprié ATTENTION : L'utilisation de la pulvérisation d'eau dans la lutte contre le feu peut être inefficace.

Dangers spécifiques découlant du produit chimique

Aucune information disponible.

Produits de combustion dangereux Aucune information disponible.

Données sur les explosions

Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucune.
Sensibilité à la décharge statique	Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome pression-demande, MSHA / NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utilisez de l'équipement de protection individuelle au besoin. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Tenir les gens à l'écart et au vent du déversement ou de la fuite.
Conseils aux intervenants d'urgence	Pour les premiers soins, voir la section 4. Pour la protection personnelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales	Ne laissez pas entrer dans les égouts, sur le sol ou dans n'importe quel plan d'eau. Ne devrait pas être rejeté dans l'environnement. Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.
--------------------------------------	---

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire. Couvrir le déversement de poudre avec une feuille de plastique ou une bâche pour minimiser l'épandage. Digue bien en avance sur le déversement de liquide pour une élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Digue bien en avance sur le déversement de liquide pour une élimination ultérieure. Absorbent-vous avec un matériau absorbant inerte. Prendre mécaniquement, en plaçant dans des conteneurs appropriés pour l'élimination. Nettoyez soigneusement la surface contaminée. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Barrage vers le haut. Après le nettoyage, rincez les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conseils sur la manipulation sécuritaire	Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utilisez de l'équipement de protection individuelle au besoin. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. En cas de ventilation insuffisante, portez un équipement respiratoire approprié. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et dans des systèmes fermés. Ajoutez toujours de l'acide à l'eau.
---	---

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

Mesures techniques/Conditions de stockage	Gardez le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants. Gardez les contenants bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver/stocker uniquement dans le contenant d'origine. Ne réutilisez pas le contenant.
--	--

Matériau d'emballage	Gardez le produit dans l'emballage le produit est initialement vendu dans.
-----------------------------	--

Produits incompatibles	Incompatible avec les acides et les bases forts. Incompatible avec les agents oxydants. Métaux.
-------------------------------	---

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle**Lignes directrices sur l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH

2-(2-méthoxypropoxy)propane 34590-94-8	SUPPOSONS : 150 ppm TWA : 100 ppm S*	TWA : 100 ppm TWA : 600 mg/m ³ (libéré) TWA : 100 ppm (libéré) TWA : 600 mg/m ³ (libéré) STEL : 150 ppm (libéré) STEL : 900 mg/m ³ (libéré) S* S*	IDLH : 600 ppm TWA : 100 ppm TWA : 600 mg/m ³ SUPPOSONS : 150 ppm SUPPOSONS : 900 mg/m ³
Fluorure d'hydrogène d'ammonium 1341-49-7	TWA : 2,5 mg/m ³ F	TWA : 2,5 mg/m ³ F TWA : 2,5 mg/m ³ de poussière (libéré) TWA : 2,5 mg/m ³	TWA : 2,5 mg/m ³ F

Fluorure d'hydrogène 7664-39-3	TWA : 0,5 ppm F TWA : 2,5 mg/m ³ F S* Plafond : 2 ppm F	TWA : 3 ppm F TWA : 2,5 mg/m ³ F TWA : 2,5 mg/m ³ de poussière (libéré) TWA : 3 ppm F (libéré) TWA : 2,5 mg/m ³ (libéré) STEL : 6 ppm F	IDLH : 30 ppm Plafond: 6 ppm 15 min Plafond: 5 mg/m ³ 15 min TWA : 3 ppm TWA : 2,5 mg/m ³
-----------------------------------	--	--	---

NIOSH IDLH : Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé

Contrôles d'ingénierie appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Lunettes de sécurité bien ajustées. Écran facial.

Protection de la peau et du corps Portez des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, selon le cas, pour éviter tout contact cutané. Portez des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou s'il y a irritation, une protection respiratoire approuvée par le NIOSH/MSHA devrait être portée. Des respirateurs à air à pression positive peuvent être nécessaires pour les concentrations élevées de contaminants dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en vigueur.

Mesures d'hygiène

Lorsque vous utilisez ne pas manger, boire ou fumer. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail. Un nettoyage régulier de l'équipement, de l'aire de travail et des vêtements est recommandé. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlevez tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Portez des gants appropriés et une protection pour les yeux et le visage. Gardez les vêtements de travail séparément.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique

liquide

Odeur

acide

Apparence

incoloré

Seuil d'odeur

Aucune information disponible

Couleur

blanc d'eau

Biens immobiliers

Valeurs

Remarques • Méthode

pH

4.0 - 5.0

Point de fusion

Aucune information disponible

Point d'ébullition/plage d'ébullition

> 100 °C / > 212 °F

Point d'éclair

Aucune information disponible

Taux d'évaporation

Identique à l'eau

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Gravité spécifique	1.012
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible
Température d'auto-alignement	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Minceur d'eau
Viscosité, dynamique	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés oxydantes	Aucune information disponible

Autres renseignements

Point d'adoucissement	Aucune information disponible
Poids moléculaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	3.0%
VALEUR DE DENSITÉ	8.42
VALEUR DE LA MASSE VOLUMIQUE APPARENTE	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans le cadre d'un traitement normal

Polymérisation dangereuse

Aucun dans le cadre d'un traitement normal.

Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité pendant des périodes prolongées. Extrêmes de température et d'ensoleillement direct.

Matériaux incompatibles

Incompatible avec les acides et les bases forts. Incompatible avec les agents oxydants. Métaux

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants et toxiques. Fluorure d'hydrogène

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables**Informations sur le produit****Toxique - Inhalation**

Provoque des brûlures.

Contact visuel

Évitez tout contact avec les yeux. Gravement irritant pour les yeux.

Contact avec la peau

Évitez tout contact avec la peau. Nocif au contact de la peau.

Ingestion

Provoque des brûlures. Nocif en cas d'ingestion

Nom chimique	DT1 par voie orale ⁵⁰	DT50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acide sulfamique 5329-14-6	= 1450 mg/kg (RAT)	-	-
2-(2-méthoxypropoxy)propane 34590-94-8	= 5230 mg/kg (RAT)	= 9500 mg/kg (lapin)	-
Fluorure d'hydrogène d'ammonium 1341-49-7	= 130 mg/kg (RAT)	-	-
Fluorure d'hydrogène 7664-39-3	-	-	= 0,79 mg/l (rat) 1 h

Information sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets retardés et immédiats ainsi que effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Corrosion/irritation de la peau Provoque des brûlures. Extrêmement corrosif et destructeur pour les tissus.
Dommages/irritation des yeux Provoque des brûlures. Extrêmement corrosif et destructeur pour les tissus. Risque de dommages graves aux yeux.
Sensibilisation Aucune information disponible.
Mutagenicité des cellules germinales Aucune information disponible.
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque organisme a inscrit un ingrédient comme cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP
Fluorure d'hydrogène d'ammonium 1341-49-7	-	Groupe 3	-

OSHA (Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor)

X - Présent

CIRC : (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Non classable quant à la cancérogénicité chez l'homme

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.
Toxicité pour le développement Aucune information disponible.
STOT - exposition unique Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée Aucune information disponible.
Toxicité chronique L'exposition chronique aux vapeurs/gaz corrosifs peut causer l'érosion des dents suivie de la nécrose de mâchoire. L'irritation bronchique avec la toux chronique et les attaques fréquentes de pneumonie sont communes. Des troubles gastro-intestinaux peuvent également être observés. Évitez les expositions répétées. Risque possible d'effets irréversibles.
Effets sur les organes cibles Système nerveux central, YEUX, Système respiratoire, Peau.
Danger d'aspiration Aucune information disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 0,78 % du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité est inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH

ATEmix (oral)	995 mg/kg
ATEmix (par voie cutanée)	1113 mg/kg
ATEmix (Inhalation-poussière/brouillard)	11,2458 mg/L

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0 % du mélange est constitué de composants dont les dangers pour le milieu aquatique sont inconnus

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques

2-(2-méthoxypropoxy)propane 34590-94-8	-	10000: 96 h Pimephales promelas mg/LC50 statique	1919: 48 h Daphnia magna mg/LC50
Acide sulfamique 5329-14-6	-	14,2: 96 h Pimephales promelas mg/LC50 statique	-
Fluorure d'hydrogène 7664-39-3	-	660: 48 h Leuciscus idus mg/LC50	270: 48 h Espèces de daphnies mg/L CE50
Acide EDTA 60-00-4	1,01 : 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L CE50	34 - 62: 96 h Lepomis macrochirus mg/LC50 statique 44,2 - 76,5: 96 h Pimephales promelas mg/LC50 statique	113: 48 h Daphnia magna mg/L CE50 Statique

Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Fluorure d'hydrogène 7664-39-3	-1.4
2-(2-méthoxypropoxy)propane 34590-94-8	-0.064

Autres effets indésirables

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Traitement des déchets****Méthodes d'élimination des déchets**

L'élimination devrait être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables.

Emballages contaminés

Ne réutilisez pas les contenants vides.

Numéro de déchets de l'EPA des États-Unis

U134

Nom chimique	L'ARCR	RCRA - Base d'inscription	RCRA - Déchets de la série D	RCRA - Déchets de la série U
Fluorure d'hydrogène 7664-39-3	U134	Oui	Oui	U134

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont répertoriées avec l'État de Californie en tant que déchets dangereux.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**Dot**

A/ID No	UN3264
Désignation officielle de transport	Liquide corrosif, acide, inorganique, n.s.a. (Contient: Fluorure d'hydrogène d'ammonium)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Quantité déclarable (QR)	Fluorure d'hydrogène d'ammonium: RQ lb.= 100
Dispositions spéciales	IB3, T7, TP1, TP28
Numéro du guide d'intervention d'urgence	154
Limites de quantité	Emballage intérieur d'une capacité nette d'au plus 5,0 L (1,3 gallon) chacun pour les liquides

IMDG

A/ID No	UN3264
Désignation officielle de transport	Liquide corrosif, acide, inorganique, n.s.a. (Contient: Fluorure d'hydrogène d'ammonium)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
EmS No.	F-A, S-B
Dispositions spéciales	IBC03, T7, TP1, TP28

IATA

Ne pas expédier par avion, sauf dans les limites autorisées

A/ID No
Désignation officielle de transport
Classe de danger
Groupe d'emballage
Dispositions spéciales

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux**

TSCA	Conforme
DSL/NDSL	Conforme

Légende :

TSCA - Inventaire de l'article 8(b) de la Toxic Substances Control Act des États-Unis

LIS/LE - Liste intérieure des substances du Canada/Liste extérieure

Réglementation fédérale des États-Unis**LEP 313**

Article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques assujettis aux exigences de déclaration de la Loi et du titre 40 de la partie 372 du Code of Federal Regulations.

SARA 311/312 Catégories de danger

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Libération soudaine du risque de pression	Non
Danger réactif	Non

Loi sur l'assainissement de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluants en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités déclarables	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Fluorure d'hydrogène d'ammonium 1341-49-7	100 lb	-	-	X
Fluorure d'hydrogène 7664-39-3	100 lb	-	-	X
Acide EDTA 60-00-4	5000 lb	-	-	X

CERCLA

Ce matériel, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substances dangereuses en vertu de la Loi sur l'indemnisation et la responsabilité en matière d'intervention environnementale globale (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques en matière de rapports au niveau local, régional ou étatique concernant les rejets de ce matériel.

Nom chimique	QR sur les substances dangereuses	CERCLA/SARA RQ	Quantité déclarable (QR)
--------------	-----------------------------------	----------------	--------------------------

Fluorure d'hydrogène d'ammonium 1341-49-7	100 lb	-	QR final de 100 lb QR final de 45,4 kg QR final
Fluorure d'hydrogène 7664-39-3	100 lb	100 lb	QR final de 100 lb QR final de 45,4 kg QR final
Acide EDTA 60-00-4	5000 lb	-	QR final de 5000 lb RQ 2270 kg final RQ

Réglementation des États-Unis

Proposition 65 de la Californie

Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris l'acétaldéhyde, qui est connu de l'État de Californie pour causer le cancer, et l'éthylène glycol, qui est connu de l'État de Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages à la reproduction. Pour plus d'informations, allez à www.P65Warnings.ca.gov.

Règlement sur le droit à l'information des États américains

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par les réglementations de l'État sur le droit à l'information

Nom chimique	New Jersey	Le Massachusetts	Pennsylvanie
Acide sulfamique 5329-14-6	X	-	-
2-(2-méthoxypropoxy)propane 34590-94-8	X	X	X
Fluorure d'hydrogène d'ammonium 1341-49-7	X	X	X
Fluorure d'hydrogène 7664-39-3	X	X	X
Acide EDTA 60-00-4	X	X	X

Renseignements sur l'étiquette de l'EPA des États-Unis

Numéro d'homologation des pesticides Sans objet
de l'EPA

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

NFPA Danger pour la santé 3 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers physiques et chimiques B

SSR Danger pour la santé 3 Inflammabilité 1 Danger physique 0 Protection personnelle B

Préparé par Aramsco
Santé et sécurité environnementales
Date de révision 13 Fév 2023

Note de révision
13 Fév 2023 Aucune information disponible

Références FDS d'ingrédients bruts

Clause de non-responsabilité

La (M)SDS a pour but de fournir un bref résumé de nos connaissances et de nos conseils concernant l'utilisation de ce matériel. Les informations contenues ici ont été compilées à partir de sources considérées par Bridgewater LLC comme fiables et sont exactes au meilleur de la connaissance de la Société. Il ne s'agit pas d'un document exhaustif sur les réglementations mondiales en matière de communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi. Chaque utilisateur de ce matériau doit évaluer les conditions d'utilisation et concevoir les mécanismes de protection appropriés pour prévenir l'exposition des employés, les dommages matériels ou le rejet dans l'environnement. Bridgewater LLC n'assume aucune responsabilité pour les blessures au destinataire de tiers, ou pour tout dommage à toute propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique